

Reinhart Marville Torre dans le dossier DOM-TOM Défisicalisation – Lynx Industrie

Reinhart Marville Torre assiste plusieurs contribuables qui ont souscrit à l'offre de défiscalisation proposée par la société Dom-Tom Défisicalisation sous le régime « Girardin Industriel ».

Si le produit a généré une souscription d'environ 60 millions d'euros entre 2006 et 2009, l'administration fiscale met en cause la réalité des investissements qui ont servi de base aux réductions d'impôt pratiquées. En conséquence les contribuables concernés font aujourd'hui l'objet de redressements.

En outre, une instruction visant les sociétés DOM-TOM Défisicalisation, Lynx Industrie et leurs dirigeants est aujourd'hui en cours au pôle financier du TGI de Paris, des chefs d'escroquerie, blanchiment et abus de biens sociaux.

Marc Susini, assiste et représente les contribuables qui se sont constitués parties civiles dans le cadre de cette instruction. Olivier Goldstein, les accompagne sur le volet fiscal afin de répondre aux propositions de rectification de l'administration.

A propos de Reinhart Marville Torre

Cabinet d'affaires français, Reinhart Marville Torre compte 50 avocats et intervient en conseil comme en contentieux auprès des entreprises, des directions générales et des personnes privées. Il est identifié parmi les meilleurs cabinets dans les domaines suivants : contentieux des affaires, fusions et acquisitions, droit des sociétés, capital investissement, droit immobilier, construction et urbanisme, droit social, droit fiscal, droit bancaire et financier, droit de la distribution, de la consommation et de la concurrence, arbitrage international, droit public, nouvelles technologies de l'information et de la communication, droit de la santé, droit du sport.

www.rmt.fr

Contact presse

Virginie Anglès d'Auriac
Tel : + 33 1 53 53 45 89
anglesdauriac@rmt.fr